



Val'Eyrieux : des permanences pour les créateurs d'entreprise

La Communauté de communes Val'Eyrieux, via son pôle entrepreneurial Pôle Yrieux, s'est toujours voulue porte d'entrée du territoire aux porteurs de projets. Dans cette continuité, et pour être au plus près des entrepreneurs, Val'Eyrieux propose désormais deux permanences régulières ouvertes à tous les créateurs ou repreneurs d'entreprises du territoire, quel que soit leur secteur d'activité ou le niveau d'avancement de leur projet, chaque mardi au Cheylard (à Pôle Yrieux) et à Saint-Agrève (à la mairie).



Un accompagnement personnalisé

Les objectifs de ce premier rendez-vous s'adaptent à la situation du porteur de projet : situer celui-ci sur son parcours de création, apporter des premiers éléments d'analyse et de réflexion sur son projet (points forts, points de vigilance), identifier les priorités d'actions, incluant une orientation vers d'autres organismes d'aide à la création d'entreprise.... Selon les besoins du porteur de projets, un suivi peut ensuite être mis en place, afin de faire le point sur l'avancée du projet et sur les difficultés rencontrées. En complément de cet accompagnement individuel, Val'Eyrieux organise également des temps collectifs d'information et d'échange pour les créateurs d'entreprises, dans le cadre des « ateliers Pôle Yrieux ».

Un réseau d'accompagnement complet et adapté

Afin de compléter le soutien apporté par la Communauté de communes, celle-ci est en relation avec une dizaine d'organismes d'aide à la création d'entreprise (chambres consulaires, Pole Emploi, Initiative 26.07...). Ces organismes peuvent intervenir aux différentes étapes de la création d'activité : transformer une idée ou une envie de créer en un projet formalisé, bénéficier de formations sur la création et la gestion d'entreprise, établir une étude de marché ou un prévisionnel financier, choisir le statut de l'entreprise, obtenir du financement... Il est possible de rencontrer certains de ces organismes au Cheylard, dans le cadre de leurs permanences à Pôle Yrieux. L'ambition de Val'Eyrieux est donc de proposer un accompagnement complet et réactif, tout au long du parcours du créateur d'entreprise.

Vous avez un projet de création et vous souhaitez nous rencontrer ?

Service Economie de la Communauté de communes Val'Eyrieux

Permanences sur rendez-vous les mardis au Cheylard (Pôle Yrieux) et à Saint-Agrève (mairie)

Tél. : 09 70 65 01 17

Mail : contact@poleyrieux.com